

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 JUIN 2024**

Le lundi vingt-quatre juin deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, également convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick OUDOT, Maire de Geneuille.

PRESENTS : Mmes BESSIA Sandrine - BOUTARD Sandrine - LOMONT Pascale - VERDANT Pierrette
Messieurs BOURDENET Bernard - CUENOT Christophe - LIENARD Philippe - MOYSE Etienne-Marie -
OUDOT Patrick - PERIN Denis - M. ORUS-CATALAN Christophe

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENT EXCUSE : MME. BEZ Florence (procuration à M. OUDOT Patrick) MME. CHARLES Corinne
(procuration à MME. VERDANT Pierrette) MME. QUINART Mélanie (procuration à M. PERIN Denis)
MME. PANIZ Michèle (procuration à MME. BESSIA Sandrine)

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur MOYSE Etienne-Marie

I. FIXATION MONTANT LOYER ERP : MICRO-CRÈCHE L'EVEIL DES PETITS

Monsieur OUDOT Patrick expose qu'il convient de consentir un bail commercial à la Société par Actions Simplifiée à Associé Unique dénommée « l'EVEIL DES PETITS », ayant son siège social à ECOLE VALENTIN (25480), Parc du Vallon, pour une activité de micro-crèche, aux conditions suivantes :

Locaux situés au rez-de-chaussée d'un bâtiment sis à GENEUILLE (25), 2 Rue Maupommet, pour une surface de 170 m² environ.

Durée de neuf années entières et consécutives.

Montant du loyer : 1000,00 HT Euros/mois et hors charges pendant les trois premières années, 1.200,00 HT Euros/mois et hors charges pour la 4^{ème} année, 1.300,00 HT Euros et hors charges pour la 5^{ème} année.

Les provisions pour charges communes mensuelles s'élèvent à 50 €, avec une régularisation en fin d'année.

A partir de la 6^{ème} année, le loyer sera révisé selon les indices en vigueur.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. OUDOT Patrick, après en avoir délibéré à 15 voix POUR :

- Accepte la validation du loyer de 1 000,00 HT Euros et hors charge/mois pendant les trois premières années,
- Accepte la validation du loyer de 1.200,00 HT Euros et hors charge/mois pour la 4ème année,
- Accepte la validation du loyer de 1.300,00 HT Euros et hors charge/mois pour la 5ème année.

A partir de la 6ème année, le loyer sera révisé selon les indices en vigueur.

- Accepte de consentir un bail commercial aux conditions stipulées ci-dessus.
- Autorise Monsieur Le Maire ou Madame BOUTARD Sandrine ou Monsieur LIENARD Philippe à signer tous les documents nécessaires à l'établissement du bail commercial.

FIXATION MONTANT LOYER ERP : CABINET DE SAGE FEMME

Monsieur OUDOT Patrick expose qu'il convient de consentir un bail professionnel à Madame Alexandra NICOLET, demeurant à GENEUILLE (25), 6 Chemin de la Thère, pour une activité de sage-femme, aux conditions suivantes :

Locaux situés au rez-de-chaussée d'un bâtiment sis à GENEUILLE (25), 2 Rue Maupommet, pour une surface de 60 m² environ.

Durée de neuf années entières et consécutives.

Montant du loyer : 480,00 HT Euros/mois et hors charge, révisé selon les indices en vigueur.

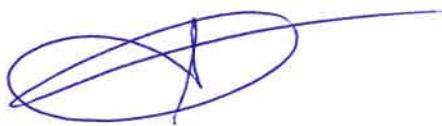
Les provisions pour charges communes mensuelles s'élèvent à 20 €, avec une régularisation en fin d'année.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. OUDOT Patrick, après en avoir délibéré à 15 voix POUR :

- Accepte la validation du loyer de 480,00 HT Euros/mois et hors charge, révisé selon les indices en vigueur.
- Accepte de consentir un bail professionnel aux conditions stipulées ci-dessus.
- Autorise Monsieur le Maire ou Madame BOUTARD Sandrine ou Monsieur LIENARD Philippe à signer tous les documents nécessaires à l'établissement du bail professionnel.

la séance est levée à : 20 h 04

BESSIA Sandrine



BEZ Florence



P.O
OUJOT Patrick

BOUTARD Sandrine



BOURDENET Bernard

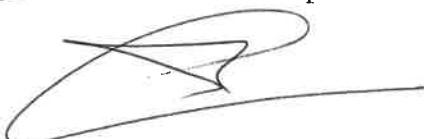


CHARLES Corinne

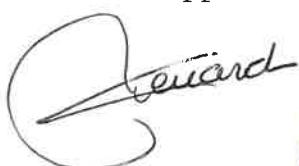


P.O
VERDANT Pierrette

CUENOT Christophe



LIENARD Philippe



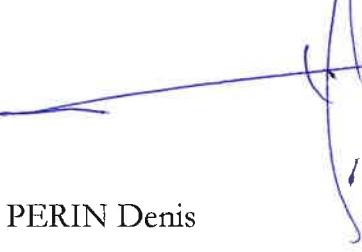
LOMONT Pascale



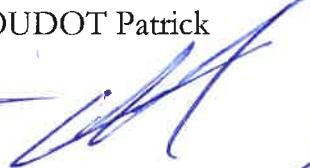
MOYSE Etienne Marie



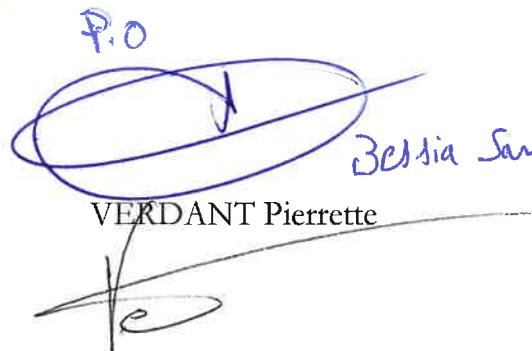
ORUS-CATALAN Christophe



OUDOT Patrick

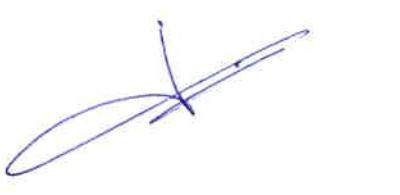


PANIZ Michèle

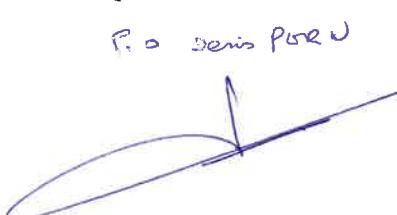


P.O
Bessia Sandrine
VERDANT Pierrette

PERIN Denis



QUINART Mélanie



P.O Denis PERIN